

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DOMBLANS
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNIICIPAL
DE DOMBLANS LE 1^{ER} OCTOBRE 2019

Date de convocation : 24 septembre 2019
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 21
Présents : 17 Votants : 21

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 1^{er} octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.

Présents : Sophie Guillaume-Belle, Monique Gaudron, Chrystel Meulle, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Emmanuel Rizzi, Gilles Campy, René Dutruel, Laurent Guillemain, Philippe Leseigneur, Pierre Breton, Rémi Courtout, Sandrine Gauchet, Chantal Martelin, Jacques Grillot, Jean Nozière, Christophe Chevassu.

Absents excusés : M. Roger Ballet a donné pouvoir à M. Philippe Leseigneur, M. François Foucquart a donné pouvoir à M. Laurent GUILLEMIN, M. Thomas Chanet a donné pouvoir à Mme Monique Gaudron, M. Christophe Pitel a donné pouvoir à Mme Sophie Guillaume-Belle

Ordre du jour :

1 - **Demande d'intention d'aliéner N°20168249 du 09/09/19** : Décision unanime de ne pas exercer le droit de préemption

2 - **Remise de la médaille d'argent jeunesse et sports** : par Mr le Préfet, en présence de Mr le Maire à Mme Chapuis. Cette remise fera l'objet d'un article dans le bulletin municipal.

3 - **Compte rendu du conseil communautaire** : (Voir l'ordre du jour à votre disposition en Mairie, ainsi que le compte rendu lorsqu'il nous parviendra).

4 - **Rapport définitif de la CLECT le 19/9/2019** : concerne exclusivement les communes de l'ancienne ComCom de Bresse, néanmoins toutes les communes de l'actuelle ComCom Bresse Haute Seille doivent se prononcer. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5 - **Grands sites de France, installation du comité de pilotage le 20/09/2019 en préfecture** : présentation des enjeux par la ComCom. Réflexion sur la gouvernance future à mettre en place.

6 - **Courrier OPH de demande pour assurer la garantie d'emprunt à hauteur de 50% du coût de réhabilitation des 12 logements « Champs de la barre »**. Cette demande conforme à l'usage complète la garantie accordée par le département. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

7 - **Subventions aux associations, courrier de la CCBHS du 10/09/2019. Délibération pour la rétrocession de compétence du paiement des subventions**. Dans la mesure où le département double la subvention accordée par les communes, celles-ci sont appelées à verser elles-mêmes les subventions, sous forme d'une avance (non budgétée), qui sera remboursée par la ComCom lors de l'exercice suivant. La rétrocession de compétence à la commune, pour le versement des subventions est approuvée à l'unanimité.

8 - **Rappel de la petite cérémonie, a l'occasion du départ en retraite de notre ATSEM, Mme Boidard**. Elle aura lieu le 04/10/2019 à 18 h 30, à la halte-garderie et sera l'occasion d'un « pot de départ » et de la remise d'un bon d'achat.

9 - **Point sur les travaux, non encore exécutés, et prévus au budget**. Ces travaux seront exécutés avant la fin de l'année 2019. Concernant Bréry, réfection de la trappe du clocher, pose des appuis de fenêtre ancien bât. Ecole. Concernant Domblans, élargissement du local de stockage des tables et chaises de la salle des fêtes, dépose de l'auvent du hangar SNCF, qui menace de s'écrouler

10 - **Demande de la commune de Frontenay de cessions des parcelles cadastrées ZI 221 et 222, propriétés de la commune de Domblans sises sur la commune de Frontenay**. Cette demande est provoquée par le

manque d'eau potable sur le captage habituel de Frontenay et l'utilisation par Frontenay de l'eau des sources appartenant à Domblans.

La demande est rejetée à l'unanimité, le Conseil Municipal souhaitant garder la maîtrise de ces points d'approvisionnement en eau. Cependant une convention de mise à disposition est envisageable.

11 - **Intervention de SUEZ à la station de pompage d'eau potable le 10/11/09/2019.** L'intervention consistant à modifier l'emplacement des points d'injection du chlore, désormais situés à la sortie des pompes. Cette intervention fait suite à la mise en œuvre du schéma directeur en eau potable.

12 - **Lotissement de la Sarazine, fin du chantier d'enfouissement des réseaux secs.** Ne reste plus qu'à déposer quelques poteaux bois France Télécom.

13 - **Points sur les effectifs de l'école à la rentrée scolaire 2019/2020.** Gilles Campy ayant été appelé sur une intervention en urgence, ce point est traité par Jean NOZIERE et Chrystel MEULLE. Chrystel a réalisé des tableaux en partant de chiffres communiqués par Gilles qui font apparaître un effectif global de 73 élèves, soit 26 élèves de moins qu'en 2018. Ces chiffres contestés par Sophie Guillaume-Belle seront validés par la commission scolaire. Les tableaux sont à disposition en mairie.

Jean NOZIERE fait remarquer, que l'argument selon lequel la baisse des effectifs serait due en grande partie à d'autres raisons que le rejet de la directrice, par un certain nombre de parents, semble inopérant, dans la mesure où les mouvements normaux d'effectifs (départs des parents de la commune, changement d'assistante maternelle, choix de l'école libre etc...) s'opèrent dans les 2 sens.

14 - **Lettre de Mme la directrice d'école demandant la pérennisation du 2^{ème} poste d'ATSEM.** Bien que le nombre d'enfants actuel ne justifie pas cette pérennisation, le conseil donne son accord pour accepter la demande en prenant une jeune fille sous contrat d'apprentissage pour préparer un CAP petite enfance.

15 - **Compte rendu de la réunion des DDEN du secteur Lons le 28/06/2019.** Ce compte rendu, relatant les problèmes à l'école de Domblans, contient un certain nombre d'inexactitudes ; il est consultable en mairie.

16 - **Compte rendu de la réunion de la commission scolaire.** La question se pose quant aux actions à engager pour éviter une fermeture de classe. Après débat, la proposition de Pierre Breton est retenue. Elle consiste, après le prochain conseil d'école qui devrait suivre l'élection des nouveaux délégués des parents d'élèves, à proposer une réunion, parents, enseignants et représentant de la municipalité, pour favoriser un retour à des rapports plus harmonieux qu'actuellement.

17 - **Compte rendu de la réunion fauchage élagage de la CCBHS du 18/09/2019.**

Sur les routes intercommunales :

- **fauchage :** la 1^{ère} passe limitée à une largeur de faucheuse + dégagements carrefours et petits rayons pour donner de la visibilité si nécessaire , la 2^{ème} passe longueur du bras maxi, tracteur restant sur la chaussée
- **Elagage :** 1 seule passe largeur maxi 4 m et hauteur (hauteur maxi du bras levé) et demande d' utilisation d'un lamier à fléaux pour les communes autonomes , prestations de la CCBHS.

18 - **Avancement des travaux communaux.** Réfection du chemin blanc entre Montchauvier et Bréry, commune de Domblans le 15/10, financement à raison de 50% par chaque commune (Domblans et St Lamain). Les travaux de réaménagement/embellissement de l'espace devant la pharmacie doivent commencer le 12/11. Les travaux ont été retardés par l'obligation de réaliser un carottage du revêtement existant afin d'y rechercher des produits nocifs. L'abris bus sera déplacé et remplacé par le petit bâtiment de l'ancien poids public, dont la porte ainsi que le mécanisme de la bascule seront démontés. Un banc massif sera installé à l'intérieur.

19 - **Point sur les travaux en forêt.** Les épicéas malades ont été abattus, ainsi que ceux d'un périmètre sanitaire autour de la coupe.

20 - **Délibération sur les coupes de bois de l'année 2020.** Le conseil municipal, à l'unanimité autorise l'O.N.F. à pratiquer des coupes d'éclaircies, le dossier étant piloté par Emmanuel RIZZI.

20 bis - L'opération affouages va être lancée (parcelles 5-30-31 et houpiers).

Avec l'accord du Conseil, la Commune va souscrire à la démarche PEFC afin de faciliter la vente de ses bois aux acheteurs requérant le label « gestion durable de la forêt ».

21 - Réhabilitation du bâtiment mairie école de Bréry, point sur les travaux.

S'agissant d'un bâtiment basse consommation des tests d'étanchéité ont été réalisés, afin d'obtenir les subventions spécifiques au projet.

Un logement sur 3 ne répond pas aux normes ainsi que celui de la mairie annexe. Des malfaçons ont été constatées, celles-ci devront être corrigées par les entreprises en charge des travaux. Les factures ne seront réglées qu'à constatation que ces derniers ont été menés à bonne fin.

Questions diverses :

- Réflexion de Bernard Frachon sur un pacte de gouvernance au sein de la ComCom, permettant une délégation de signature aux maires.
- Jean NOZIERE propose qu'à l'avenir, la personne qui rédige le compte rendu du conseil municipal, l'envoie à tous les élus du CM, pour ajout ou correction dans les 24 heures. Celui-ci ne sera donc officiel que 24 heures après envoi. Proposition adoptée.
- Sur proposition de Mme Annick Guillaume, accord du conseil pour que les « vendredi créatifs » élaborent les décorations de Noël pour la place Sailland.
- Location d'un logement communal, pour répondre à une demande urgente d'un habitant de la commune. Bernard Frachon explique que la commune garde cependant un logement vacant pour que la commune soit à même de proposer un relogement en cas d'incendie par exemple.
- Vente de matériel communal (véhicule et remorque) des propositions d'achat écrites sont parvenues en Mairie, décision est prise de vendre aux plus offrants
- Opération Brioches. Organisée selon les modalités habituelles.
- Repas des anciens le 11/11. Le nombre de convives prévus, annoncé par Philippe Leseigneur, en charge du dossier est de 114 personnes.
- Problème d'adresse postale soulevé par une habitante de Bréry commune de Domblans . Pierre Breton se charge de régler le problème avec l'intéressée.

La séance est levée à 22h45

Le Maire de DOMBLANS



B. FRACHON

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Domblans. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DOMBLANS' at the top, '210 (JURA)' at the bottom, and a central emblem featuring a red building. A black ink signature is written over the stamp.